



Le 31 mars 2021

Retraité-es : faisons-nous entendre !

Nous exigeons un meilleur système de santé dont la pandémie a révélé les failles. Nous défendons aussi le pouvoir d'achat malmené par des périodes de gel des pensions, de mesures fiscales défavorables et revendiquons une indexation basée sur l'évolution du salaire moyen.

Nous exigeons une revalorisation immédiate de 100€, première étape avant les 300€ indispensables pour vivre, se soigner correctement.

Nous vivons de plus en plus mal avec le niveau des pensions qui baisse face aux dépenses quotidiennes incompressibles (alimentation, énergie, mutuelle, etc...)

Les mesures fiscales décidées par les gouvernements successifs : augmentation C.S.G., C.R.D.S, création C.A.S.A., suppression 1/2 part impôt, fiscalisation de la majoration 10 %, etc..., entraînent la chute inexorable des revenus et un appauvrissement des retraités dont de nombreuses femmes. Les pensions nettes n'ont évolué que de 6,26 % du 1er janvier 2008 au 31 décembre 2019 alors que l'indice des prix hors tabac a augmenté de 12,93 % et le Smic de 20 %. La revalorisation de 0,4 % au 1^{er} janvier 2021 et le gel des retraites complémentaires constituent une véritable provocation. De nombreux retraités ont des pensions égales ou inférieures à 1.000 € mensuels qui les contraignent à de multiples privations dont la privation des soins pour boucler leurs fins de moi

Depuis un an, Macron et son gouvernement entretiennent un climat de terreur et d'isolement sous prétexte de crise sanitaire. Ils sacrifient la jeunesse et les personnes les plus âgées sont principalement les plus

turement touchées par la pandémie. Certains avancent l'idée selon laquelle « toutes les vies n'ont pas le même prix » et expliquent qu'il faut sacrifier le passé au profit de l'avenir : en clair, on fait trop d'effort pour les vieux !

Nous exigeons les moyens indispensables pour notre système de santé publique, le comblement des déserts médicaux, l'application d'un tiers-payant sans dépassement d'honoraires, l'arrêt immédiat des fermetures de lits d'hôpitaux (100 000 depuis 1990, 4200 par Mme BUZYN de 2017 à 2020, 3000 supplémentaires depuis), la création de lits et les emplois y afférant, stables et bien rémunérés.

La médiatisation, les multiples déclarations « d'experts », de médecins, de ministres, les revirements du gouvernement, transmettent des doutes et l'angoisse à toute la population. La vaccination fait débat mais reste pour l'instant une décision personnelle. Elle est à l'origine de progrès majeurs dans la lutte contre les maladies infectieuses

Covid-19 et les vaccins : une question de santé publique

Après l'épisode des masques, inutiles voire dangereux, puis devenus obligatoires, celui des tests, maintenant les vaccins connaissent le parcours du combattant induit par l'absence de volontarisme politique et l'opacité des contrats signés avec les quelques laboratoires étrangers producteurs.

Par ailleurs, le gouvernement a choisi d'écarter les dispositifs et organismes nationaux de santé publics et d'imposer à leur place, hors de tout cadre réglementaire, une succession de conseils (conseil scientifique...) dépourvus de légitimité institutionnelle.

Pire, il décide de confier l'organisation de la répartition des vaccins au groupe américain MC Kinsey (2 millions d'€ mensuels) et laisse la plateforme privée « Doctolib »

gérer les rendez-vous ; la C.P.A.M. a pourtant un savoir-faire reconnu avec les campagnes de vaccination anti grippale.

Le problème reste la pénurie de doses...et maintenant la rivalité organisée entre médecins, pharmaciens et autres soignants autorisés, retarde encore le but de l'immunité collective indispensable.

En Ile-et-Vilaine, l'Agence Régionale de Santé annonce 107444 personnes vaccinées (33572 2nde dose), pour une population de 1 067 000 habitants dont 243 131 retraités.

Le gouvernement doit agir pour que les brevets attachés aux vaccins anti-covid deviennent des biens publics ; il doit réquisitionner les entreprises pharmaceutiques et créer un pôle public du médicament.

Le droit de vivre dans la dignité

La Sécurité sociale, privée de ses cotisations sociales, ne doit pas financer la course aux profits des actionnaires des laboratoires pharmaceutiques.

La prise en charge de la perte d'autonomie (soins, hébergements, etc...) qu'elle soit du grand âge ou à partir de la naissance, doit être intégrée à la SECU et sa branche l'Assurance Maladie. Ce n'est pas aux retraités de financer la perte d'autonomie. Ce droit, c'est la Sécurité Sociale intergénérationnelle.

Nous refusons la création de la 5ème branche de la Sécu.

Nous avons besoin de services publics près de chez nous qui accueillent physiquement les citoyens. Ils ne doivent pas être systématiquement remplacés par des procédures dématérialisées. Ils doivent répondre à la nécessité de bien vivre au 21ème siècle sur l'ensemble de notre département en respectant la dignité de tous les êtres humains et leur environnement.

Nous irons signifier notre colère aux responsables de l'état (A.R.S et préfecture)

- **FOUGERES** : 10 h30 place des Chaussonniers + motion au sous-préfet et député
- **REDON** : 11 h 00 devant la sous-préfecture + motion sous-préfet et député
- **RENNES** : 10 h 30 rassemblement place de la République + manifestation vers l'ARS + motion directeur ARS, Préfet, vice-présidente CD35, ministre de la Santé et directeur Santé Publique France
- **ST MALO** : 10 h 30 devant la médiathèque